

République du Sénégal  
Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION DE LA PLANFICATION

PROGRAMME ELARGI DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (PELCP)

**PROPOSITONS POUR LA REALISATION**  
du  
**PLAN D' ACTIONS DE L'INITIATIVE 20-20**

**REMARQUES TECHNIQUES**  
et  
**PROPOSITON FINANCIERE**

Août 2001

Cabinet EMAP.Sarl « Etudes et Management de Projets »  
G-22 Rond Point Jet d'Eau Sicap Liberté 3. BP 22.474 Dk-Ponty. Email : [emap@sentoo.sn](mailto:emap@sentoo.sn)  
Téléphone & Fax :(221) 864 10 03 RC : 99.B.633 NINEA : 0332891

**Note à l'attention de l'Expert Conseiller du Sous Programme 5 du Programme Elargi de lutte contre la pauvreté (PELCP)**

**OBJET : Note sur l'élaboration du plan d'action de l'initiative 20-20**

Au regard notamment du contenu de la page 4 sur les tâches du consultant, le cabinet considère que les points 1, 2, 5 et 6 peuvent être réalisés sans analyse supplémentaires. Il s'agit des points suivants :

- définir des actions concrètes permettant d'atteindre les objectifs fixés
- partir des programmes sectoriels en cours et de leurs plans d'exécution pour évaluer ce qui reste à faire pour atteindre les objectifs fixés et sa prise en charge par le financement additionnel
- se référer aux initiatives d'allègement de la dette ou de reconversion de la dette
- lister les contraintes financières et de comportement dans la mise en œuvre des stratégies et programmes pour atteindre les objectifs.

Toutefois, les points 3 et 4 constituent à eux-seuls des études spécifiques et doivent être dissociés de l'élaboration du plan d'actions. Ils présentent certes un intérêt certain pour le gouvernement et même pour le cabinet en termes de marché potentiel mais leur réalisation nécessite des missions spécifiques donc des budgets spécifiques. Ces points sont les suivants :

- analyse historique des taux de réalisation des indicateurs des programmes sur les dix dernières années (référence au rapport diagnostic 20-20) pour faire des scénarios réalistes (hypothèse haute, basse et moyenne).
- Etude de l'impact des politiques fiscales sur les pauvres par rapport aux réformes de l'UEMOA pour justifier la mise en place de filets de sécurité sociale. Dans ce cadre définir un tableau de bord avec la grille des services sociaux de base à subventionner (filets de sécurité).

Ainsi, la proposition financière ainsi établie(cf budget) et qui engage le cabinet EMAP.Sarl ne concerne que les points 1, 2, 5 et 6 cités plus haut.

Si ces propositions agréent, un plan de travail peut être élaboré sans délais et décrira les étapes majeures que sont la préparation administrative, la préparation technique, la collecte et le traitement des données, l'obtention et la présentation des résultats et enfin la restitution sur les trente jours de la mission.

Salutations distinguées

**BUDGET PREVISIONNEL DU PLAN D' ACTIONS  
DE L'INITIATIVE 20-20**

	nbre jours	honoraires/jour	total
Sectoriel eau et assainissement	20	70 000	1 400 000
sectoriel nutrition	20	70 000	1 400 000
sectoriel santé	20	70 000	1 400 000
sectoriel éducation et alphabétisation	20	70 000	1 400 000
statisticien-économiste	25	80 000	2 000 000
spécialiste en planification par objectif	20	70 000	1 400 000
économiste superviseur de l'étude	30	90 000	2 700 000
Restitution de l'étude			
Détails			
		70000*2*4	
		80000*2	
	2	70000*2	1 040 000
		90000*2	
Bureautique et frais de structure			1 397 900
<b>TOTAL GENERAL Hors Taxes</b>			<b>14 137 900</b>

Durée totale de l'étude 30 jours ouvrables à compter du lendemain de la signature du contrat. Les délais d'approbation ne sont pas comptés dans cette durée et dépendent du client. Notons que ces délais peuvent influencer sur le temps requis pour la réalisation du travail.

**Conditions de paiement proposées :**

1. Avance de démarrage à la signature du contrat : 40 % du contrat.
2. Approbation du rapport provisoire pour 50 % du contrat
3. Fin de la restitution du rapport pour 10 % du contrat